

# MERCREDI

## Mai / Juin / Juillet 2026

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville  
Cigales et Grillons

**Centre  
ville**

Nom des responsables légaux : .....

1<sup>er</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Lieu de scolarité : .....

2<sup>ème</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Lieu de scolarité : .....

3<sup>ème</sup> enfant : Nom ..... Prénom : ..... Né(e) le : .....

Lieu de scolarité : .....

Adresse complète: .....

Tél : ..... Tel Portable : .....

Adresse Mail : .....@.....

Merci de remplir pour l'année scolaire 2025/ 2026 une fiche de renseignements sanitaires.

Imprimé disponible au bureau de Cigales et Grillons.

| <b>Mai / Juin Juillet 2026</b><br>(Cochez les cases correspondantes aux accueils souhaités et indiquez les horaires) |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <b>Mercredi</b>                                                                                                      | <b>06</b>                | <b>13</b>                | <b>20</b>                | <b>27</b>                | <b>03</b>                | <b>10</b>                | <b>17</b>                | <b>24</b>                | <b>01/07</b>             |
| Heure d'arrivée                                                                                                      | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 |
| Matin                                                                                                                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Après-midi                                                                                                           | <input type="checkbox"/> | J.Complète               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | J.Complète               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Heure de départ                                                                                                      | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 | ...h....                 |

| Tarif        |                              | Nbre de jours | Nbre d'enfant | Montant du paiement à joindre |
|--------------|------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|
| Matin :      | 29,80 €                      |               |               |                               |
| Après-midi : | 30,80 €                      |               |               |                               |
| Journée :    | 34,50 € (matin + après midi) |               |               |                               |

### Choisissez votre mode de règlement :

☐ Par chèques

(à l'ordre de « Cigales et Grillons »

+ précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par carte bancaire :

**Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15**

☐ Par chèques vacances ANCV et ANCV Connect

☐ Par TICKETS CESU papier uniquement

A.....

Le .....

Signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à [accueil@cigalesetgrillons.com](mailto:accueil@cigalesetgrillons.com).  
Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

# MERCREDI

## Mai – Juin - Juillet 2026

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville  
Cigales et Grillons

**Centre  
Ville**

### Qui peut en bénéficier :

**Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles d'Orléans ou autres.**

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

### Lieux :

**Lieu d'accueil**  
Ass. Cigales et Grillons  
18 Bvd Aristide Briand  
45000 ORLEANS  
Tel : 02.38.42.15.22

### Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié).

**De 09h00 à 17h00** avec une possibilité d'accueil échelonné (garderie incluse dans le tarif) à partir de 07h30 et jusqu'à 18h30.

L'inscription est également possible en demi-journée avec repas :

Matin avec repas : de 09h00 à 13h15. Départ échelonné entre 13h15 et 14h00

Après-midi avec repas : de 11h45 à 17h00. Arrivée échelonnée possible entre 11h45 et 12h15

Le déjeuner est pris dans les locaux de l'Accueil de Loisirs

Une fois par mois ou par période, **l'inscription à la journée sera obligatoire** afin de réaliser des sorties avec tous les enfants. Ces dates seront identifiées à l'avance sur les bulletins d'inscription.

### Restauration :

Le déjeuner est inclus et sera pris sur place en liaison chaude.

Le goûter est inclus pour les inscriptions à la journée et en après-midi.

### Conditions d'inscription et modalités de règlement :

\* Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet [www.cigalesetgrillons.com](http://www.cigalesetgrillons.com)

\* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

\* **La date limite d'inscription est fixée au dernier mercredi du mois pour le mois suivant, et est sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement** (40 enfants maximum, **14 places pour les enfants de moins de 6 ans**). Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

\* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

\* Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée (non obligatoire sur toute la période).

**Les tarifs :** Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

| <b>Barème 2026</b>                          | <b>Enfants école d'Orléans</b> | <b>Enfants extérieurs</b> |
|---------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| <b>Tarif mercredi matin avec repas</b>      | 29,80 €                        | 29,80 €                   |
| <b>Tarif mercredi après-midi avec repas</b> | 30,80 €                        | 30,80 €                   |
| <b>Tarif mercredi journée complète</b>      | 34,50 €                        | 34,50 €                   |

### Païement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ».

Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

### Mode de règlement possible et facilité de paiement :

☐ Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par carte bancaire (nous contacter)

☐ Par chèques Vacances ANCV et ANCV Connect ☐ Par TICKETS CESU papier uniquement

### \* Annulation ou modification :

\* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

\* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

\* Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.

\* En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.